

Commune de GLUIRAS (07)

Un projet global pour ne pas devenir un « village musée »

Gluiras est une commune ardéchoise située sur un flanc de montagne exposé plein sud, à 800 m d'altitude. L'habitat est très dispersé (101 hameaux et lieux-dits). L'activité est traditionnellement agricole (élevage), mais sa situation, son cadre et son dynamisme récent lui ont donné une vocation touristique importante (grand nombre de résidences secondaires, 2 maisons sur 3) rendant difficile le maintien d'une population permanente (prix des terrains et propriétés qui s'est envolé !). Gluiras est à 30 km de Privas et 50 de Valence. La commune comptait 3 500 habitants en 1910, et 340 en 1990, mais 405 en 2004 (dont 44 enfants de moins de 11 ans)

L'enjeu pour cette commune est de ne pas devenir un village musée, un village secondaire. Dans son analyse des conditions pour « sauver » son territoire, l'intervention de la puissance publique apparaît comme une évidence. Elle a essayé de faire intervenir les offices d'HLM. Ils ont eu peur et refusé d'agir. M. Risson, maire depuis 30 ans, a alors décidé de faire intervenir la commune dans la politique de logement (acquisition et rénovation d'habitation), et d'emploi.

La politique de logements : La commune a racheté 23 logements et loge 20% de la population. Les loyers sont très raisonnables (120 € pour un studio, 330 € pour une villa de 7 pièces avec jardin). L'acquisition des maisons se fait par accord amiable, ou en faisant jouer le droit de préemption de la commune. C'est par emprunt bancaire que la commune achète les maisons. Aujourd'hui, l'impôt rapporte 20 000 euros par an, les loyers 80 000 euros par an, et la commune qui a emprunté 1 millions d'euros rembourse 80 000 euros par an. Les logements sont principalement occupés par des jeunes gens. Leur enfants permettent de maintenir l'école maternelle. Les nouveaux habitants sont composés de jeunes du coin, qui ont trouvé là le moyen de ne plus vivre chez leurs parents, et de néo-ruraux. Ils travaillent sur le territoire dans des entreprises, dans la commune ou la communauté de communes. On a également un public qui vit des indemnités logement, et du RMI.

La politique économique :

-La commune participe à la création d'emplois, notamment dans les services publics locaux (la commune emploie 6 personnes),

-Une auberge s'est créée dans des murs municipaux. La commune a facilité le maintien de l'épicerie-bar, et va créer une boulangerie.

-La commune encourage aussi l'artisanat avec deux ateliers relais (un menuisier ébéniste, et une entreprise de climatisation avec 4 salariés).

-Elle a débuté la construction d'un hameau d'artistes avec logements et ateliers : L'Hermet. Ce projet veut être à la fois une traduction contemporaine du hameau typique ardéchois, et une réaction aux formes d'habitat pavillonnaire (qui se développent sous formes de maisons aux styles différents cernées par des clôtures plus ou moins hautes et agressives). Ce hameau répond à une demande au niveau de l'habitat et du travail grâce à l'organisation de l'espace, la création d'une place publique, l'organisation de la non-circulation automobile, la mise en place d'un cadre architectural et la création, sur place, de lieux de travail et d'expression. Ce concept de valorisation d'une organisation sociétale chaleureuse, est en phase avec une stratégie visant à accueillir des artistes, des artisans d'art, des personnes intéressées et concernées par la vocation culturelle, scientifique et artistique de la commune. Ce hameau doit constituer un pôle de développement urbanistique cohérent à proximité du bourg. Il doit offrir aux artistes et artisans d'art, aux acteurs de la culture, des lieux de création, des lieux de travail adaptés aux différentes activités qu'ils conduisent (local technique de grande hauteur, ateliers de création, théâtre de verdure, lieux d'exposition, salles de réunion, cercles de discussion et de vie sociale...). Il doit aussi permettre, par l'augmentation de la population résidente, le développement et le maintien des services publics (école, poste, associations...) et des activités commerciales et agricoles (bar-épicerie, restaurant, future boulangerie, produits fermiers régionaux, boutique d'accueil, manifestations touristiques, événements culturels et artistiques...).

Gluiras souhaite un développement maîtrisé basé sur une population permanente la plus nombreuse possible : l'objectif de 500 habitants en 2020 est un objectif mobilisateur repris dans le PLU en cours.

L'exemple de la commune porte ses fruits sur les autres communes de la communauté de communes (6 communes et 2 000 habitants). Dans un village voisin, (Saint Julien de Gua), la commune a acheté une maison, et la communauté de communes a réalisé les travaux pour en faire une auberge.

Contact : M.RISSON, Maire de Gluiras 04.75.66.74.30